

# La CLCL agit pour la mobilité durable

Non-polluant, peu coûteux, accessible à tous et bon pour la santé, le vélo représente l'un des modes de déplacement les plus crédibles pour réussir le virage de la transition écologique. Avec son service « V-Légendes », la CLCL propose aux habitants de son territoire une alternative écologique et économique à la voiture individuelle pour aller travailler ou juste se balader !

## Qu'est-ce que propose le service V-Légendes ?

L'offre de service se décline en une gamme de deux solutions distinctes :

- Un service de location longue durée de vélos à assistance électrique.
- Des dispositifs de stationnements 100 % sécurisés à proximité d'arrêts de transports en commun ou en centre-ville dans trois communes du territoire.

## À qui s'adresse-t-il ?

Le service V-Légendes est accessible à toute personne de 18 ans et plus, qui habite ou travaille dans l'une des 14 communes de la Communauté Lesneven Côte des Légendes.



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojanneb



### CONTACT

02 98 21 11 77  
mobilites@clcl.bzh  
www.clcl.bzh

# LE SERVICE V-Légendes

par la



Brochure de présentation  
Mars 2025





## LOUEZ UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Que ce soit pour **se rendre au travail**, aller **faire ses courses** ou simplement **se déplacer autrement** le service V-Légendes a déjà séduit plus d'une cinquantaine d'habitants.

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

• Location d'un **V-Légendes** : **75€\*** (3 mois)  
*\* Tarif réduit à 45€ pour étudiants et jeunes travailleurs*

• Location d'un **V-Légendes cargo** :  
**50€ (1 mois)** et **125€ (3 mois)**

### COMMENT RÉSERVER ?

Réservez votre vélo directement en ligne sur [clcl.bzh/reservation-vae](https://clcl.bzh/reservation-vae)



- Pièces à fournir le jour de la location :**
- Copie de votre carte d'identité
  - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
  - Attestation de responsabilité civile



## RÉSERVEZ UNE PLACE DE STATIONNEMENT SÉCURISÉ : PARCS OU BOX

Rouler à vélo, c'est bien. Pouvoir le stationner en toute sécurité, c'est encore mieux ! Pour faciliter l'usage du vélo au quotidien et favoriser l'intermodalité avec les transports collectifs, la CLCL propose des dispositifs de stationnement : **des parcs et des box sont installés près des embarcadères** (stations de transports en commun, gare routière) et **des pôles d'échanges** (aires de co-voiturage, etc.).

### OÙ SONT-ILS SITUÉS ?

#### PARCS - 20 places + 2 prises électriques

- Lesneven > Gare routière
- Ploudaniel > Aire de covoiturage de Mescoden

#### BOX - 4 places individuelles

- Le Folgoët > Aire de covoiturage route de Brest

### COMBIEN ÇA COÛTE ?

• Location d'une **place de stationnement** :  
**20€ (1 mois)**, **30€ (6mois)** et **40€ (1 an)**

### COMMENT RÉSERVER ?



Réservez votre vélo directement en ligne sur [clcl.bzh/reservation-stationnement-velo](https://clcl.bzh/reservation-stationnement-velo)

#### Pièces à fournir le jour de la location :

- Copie de votre carte d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ou attestation d'emploi

### RAPPELS

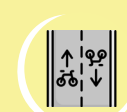
- Adoptez les bons réflexes à vélo



PORTER UN  
CASQUE



ÊTRE VIGILANT EN  
CAS D'INTEMPÉRIES



RESPECTER LE CODE  
DE LA ROUTE



RESTER BIEN VISIBLE



BIEN SE STATIONNER